

MONS

# 1,5 million pour une nouvelle cardio

Après Ambroise Paré, le CHR St-Joseph inaugure son service

**C**e vendredi, c'était au tour du CHR Saint-Joseph d'inaugurer son service de cardiologie interventionnelle. Ce mercredi, c'était le CHU Ambroise Paré qui présentait sa propre salle de coronarographie. Les deux hôpitaux disposent donc désormais des mêmes technologies de pointe pour traiter les infarctus. Est-ce un hasard si les deux hôpitaux ont inauguré ce service en même temps ? Pas du tout, explique l'administrateur délégué.

médecin de là-bas, et inversement», explique Jean-Marie Limpens, administrateur délégué du CHR Saint-Joseph. Mais l'hôpital ne s'attendait pas à ce que son concurrent inaugure ses infrastructures en même temps... « C'était surprenant car notre inauguration était annoncée depuis longtemps par communiqué. Mais nous n'avons pas réagi, c'est un non-événement », souligne l'administrateur délégué. Mais ce n'est pas un hasard si les

Trois jours après l'inauguration de la salle de coronarographie du CHU Ambroise Paré, c'est maintenant au tour du CHR Saint-Joseph d'inaugurer ses infrastructures. La démarche est la même : soigner les patients atteints de maladies cardiovasculaires. Les technologies de pointe sont similaires : la coronarographie, soit la radio des artères, et le traitement par angioplastie. Ce dernier consiste à dilater une artère bouchée et à placer un «stent» si nécessaire.

Depuis l'année dernière, les deux hôpitaux ont entamé des rapprochements. « On travaille ensemble depuis quelques mois, pour organiser une garde commune. On a intégré des médecins du CHU Ambroise Paré, donc les patients peuvent subir une coronarographie chez nous, avec un

deux hôpitaux se sont dotés d'une telle technologie en même temps. « La réglementation fédérale interdisait aux hôpitaux qui n'avaient pas d'agrément B3 de pratiquer la cardiologie interventionnelle. Cette règle a été levée en 2013, donc nous avons fait les démarches. Mais Epicura (Hornu-Baudour) et nous avons déjà de l'expérience depuis plus de 10 ans!

**Les deux hôpitaux ont organisé une garde commune: les patients peuvent se faire soigner par un cardiologue d'A. Paré à Saint-Joseph et inversement**



Le ministre de la santé Maxime Prévot (CDH) était présent. © E.G.

Tandis que le CHU Ambroise Paré part de zéro, n'ayant pas d'agrément B1», indique Jean-Marie Limpens.

Ces différents agréments définissent les limites des hôpitaux pour accompagner les patients. Ceux qui bénéficient d'un agrément B1 peuvent diagnostiquer et donc pratiquer la coronarographie, mais pas intervenir. Pour cela, il faut un agrément B2. On peut alors déboucher les artères, pratiquer l'angioplastie, placer des stents,...

À l'avenir, les deux hôpitaux vont encore se rapprocher. « On sera sûrement amenés à collaborer, mais pour cela il faut des normes assouplies. L'idéal serait d'organiser une même garde pour les deux sites. Pour le moment, pendant la nuit, il y a en moyenne deux urgences par semaine. On pourrait organiser une seule garde en alternance sur chacun des sites, ça nous permettrait de ne pas dépendre pour deux équipes en parallèle», conclut-il.

A.U.

